

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SEPTM SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA ABATTA, Lot 26, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEPTM SARL »

Objet :

- Bâtiments et travaux publics (BTP), Génie civil, entretien, construction, travaux routiers, marquages routiers, panneaux de signalisation, travaux d'élagage, traitement des points critiques routiers,
- Electrification rurale et urbaine; Electricité HTA, HT et BT; ouvrage d'art et drainage; Hydraulique villageoise et urbaine;
- L'entretien, l'aménagement, l'installation et la réfection des bâtiments publics ou privés, des surfaces et espaces verts
- Aménagement foncier, lotissement, travaux topographiques, achat et vente de parcelles de terrains et de matériels de construction
- Diverses prestations de services;

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA ABATTA, Lot 26, Ilot 2

Dirigeant(s) : M LAGO BABO PACOME SERGE STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05434 du 20/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26353/GTCA/RC/2021 du 20/09/2021

